

Denis Collard répond à TV Lux

Le conseiller provincial Denis Collard souhaite réagir à la lettre ouverte de TV Lux, publiée dans notre édition de mercredi.

Lettre ouverte faisant suite à notre article, relatant les débats du conseil provincial de vendredi, paru samedi.

Dans sa lettre ouverte, TV Lux déclare : « Les caméras et micros de TV lux doivent-ils pour autant être présents à chaque séance du conseil provincial comme le conseiller provincial Denis Collard entend l'exiger ? »

Ce qui a fait tiquer à raison le conseiller provincial. « C'est totalement faux. Je n'ai absolument pas affirmé cela, et l'ensemble du conseil provincial m'en est témoin », nous écrit-il.

Comme de fait, et comme

nous l'avons écrit dans notre édition de samedi, c'est son collègue Michel Jacquet qui a émis le souhait que tous les conseils provinciaux soient couverts par TV Lux.

Et Denis Collard de rappeler son intervention : « Au moment de passer au vote des subventions, j'ai pris la parole pour signaler que la Province était souvent sollicitée pour des aides financières à TV Lux. J'ai alors émis le souhait que TV Lux fasse mieux connaître l'institution provinciale. Les Luxembourgeois savent-ils ce que fait leur Province ? À quoi sont affectés les 800 équivalents temps plein de cette institution qui est clairement menacée dans un futur proche ? Mon sentiment est que non.

D'où mon souhait que l'action de

la Province soit encore mieux relayée dans les médias, qu'elle ne l'est actuellement. »

« Ayons un débat constructif »

Vendredi, au conseil, le conseiller provincial a également déclaré : « Je trouve que vu ce qu'on donne à cet organe de communication important, on est en droit de demander une meilleure visibilité à TV Lux, pour que le public ait une meilleure connaissance de ce que fait l'institution provinciale. »

Denis Collard nous écrit : « Et quand, un peu plus tard, le conseiller écolo Jean-Philippe Florent a évoqué la liberté de la presse, j'ai repris la parole pour bien sûr affirmer qu'il n'était absolument pas question de la remettre en cause. Mais le résumé ne le relate pas. »

Denis Collard rappelle qu'il « travaille depuis plus de trente ans dans un organe de presse où je traite une information de service avec le même sérieux que toute information générale. Et donc, oui la liberté éditoriale et la liberté de la presse, ça me parle.

Afin d'inscrire cette réaction dans un esprit positif, et afin d'avoir un débat constructif, je proposerai aux instances provinciales une réunion « multi commission » où la direction de TV Lux serait invitée pour évoquer la possibilité d'ouvrir des espaces « concédés » à la découverte de l'institution provinciale.

Pour rappel, ouvrir un débat n'est pas restrictif, c'est pourquoi toutes les subventions à TV Lux ont été votées ce vendredi à l'unanimité du conseil provincial. » ■